



GUIDE DE COMPÉTITION



CHALLENGE FRANCE BMX

Zone Interrégionale Nord Est

1-2 Juin 2019

Messigny-et-Vantoux (Bourgogne Franche-Comté)



CHALLENGE FRANCE BMX NORD EST 3ème MANCHE - Messigny-et-Vantoux (BRFC)

COMPÉTITION

Engagements & Règlementation	3
Accueil des pilotes	4
Programme sportif & Récompenses	5

INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	6
Infos grand public	7
Hébergements	8
Fiche de réservation - Espace tentes	9
Fiche de réservation - Camping	10
Contacts	11
Partenaires	12

ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la F.F.C. suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

<http://maj.fcc.fr/majepreuves/index.asp>

La clôture des engagements est fixée au **Jeudi 23 mai 2019 à 22h00.**

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Aucun remboursement ne sera accepté.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

- ▶ 22 € par pilote et par course

RÉGLEMENTATION

CLASSEMENT PAR POINTS (CPP)

Le Challenge France BMX compte pour le CPP Challenge France (cf. Note aux Clubs de BMX 2019).

CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- ▶ Sur le TFBMX : le meilleur club formateur,
- ▶ Sur le Challenge National / Championnats de France : le meilleur club de France.

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Challenge France BMX est régi par le règlement FFC BMX 2019 dont voici quelques extraits :

- ▶ Pour chaque classe d'âge il y'a 3 manches qualificatives.
- ▶ Les maillots avec zip intégral et numéros dans le dos sont interdits.
- ▶ Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie Minime (pilotes nés en 2006 et avant).

- ▶ Les pilotes doivent se présenter à la **cérémonie protocolaire** en tenue de compétition **et impérativement avec le maillot de leur club.**

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une **plaque d'identification latérale avec lettre obligatoire** et qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo ne sera pas équipé de **plaque conforme** se verra refuser le départ et cela dès les essais.

COMMISSAIRES

PANEL DES COMMISSAIRES

Président du Jury : Pierre GUYOT

Président du Jury Adjoint : Séverine SCHRECKENBERG

Adjoint Départ : Médéric LELEU

Adjoint Arrivée : Anne GERIN

Adjoint Pré-Grille : Didier HUGOT

Adjoint Starter : Philippe GOSSART

Administratrice : Dominique GUYAUX

Administratrice adjointe : Sophie RABINE

INSCRIPTIONS

CONFIRMATIONS

Un point d'accueil à votre disposition sera indiqué depuis l'entrée du site pour la :

- ▶ Remise des dossiers pilotes
- ▶ Remise des bracelets organisation, arbitres et officiels

Il permettra de :

- ▶ **Recevoir les pilotes ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- ▶ **Confirmer les inscriptions**, remettre des pastilles d'essais, attribuer des badges pour les officiels.

Les enveloppes ne seront remises qu'aux pilotes sur présentation de leur licence de l'année en cours (droits d'engagements réglés).

HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Vendredi** : 17h00 à 21h00
- ▶ **Samedi** : à partir de 08h00
- ▶ **Dimanche** : à partir de 07h00

En dehors de ces horaires, toute information sera à demander au point caisse près de la restauration.

CATÉGORIES

LISTE DES CATÉGORIES

Retrouvez ci-dessous la liste des catégories pour le Challenge France

CHALLENGE FRANCE	
20 POUCES	CRUISER
8 ans et moins Fille	Cruiser Minime *
8 ans et moins Garçon	Cruiser Cadet *
Pupille Fille	Cruiser Femme 17/29
Pupille Garçon	Cruiser Femme 30 +
Benjamine	Cruiser Homme 17/24
Benjamin	Cruiser Homme 25/29
Minime Fille	Cruiser Homme 30/39
Minime	Cruiser Homme 40/44
Cadette	Cruiser Homme 45 +
Cadet	
Femme 17/24	
Femme 25 +	
Homme 17/24	
Homme 25/29	
Homme 30 +	

* Les Filles minimes et cadettes peuvent rouler en cruiser avec les garçons dans les catégories d'âge correspondantes.



COMPÉTITIONS

DÉFINITION DES BLOCS

- ▶ **Bloc 1** : Cruisers
- ▶ **Bloc 2** : 8 ans et moins F/G, Pupille F/G
- ▶ **Bloc 3** : Benjamin F/G
- ▶ **Bloc 4** : Minime F/G, Cadet F/G
- ▶ **Bloc 5** : Femme 17/24 et 25 +, Homme 17/24, 25/29 et 30 +

PROGRAMME SPORTIF

COURSES DU SAMEDI

SAMEDI 01 JUIN 2019*	
Après-Midi (13h00)	
Essais	Blocs 1 & 2
Compétitions	Blocs 1 & 2
Récompenses	Blocs 1 & 2

COURSES DU DIMANCHE

DIMANCHE 02 JUIN 2019*	
Matin (09h00)	
Essais	Blocs 3, 4, & 5
3 manches qualificatives	Blocs 3, 4, & 5
Après-Midi	
Phases finales	Blocs 3, 4, & 5
Récompenses	Blocs 3, 4, & 5

* Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.

RÉCOMPENSES

COUPES

Les **coupes** seront remises aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités locales et F.F.C.

Les 8 premiers pilotes de chaque catégorie seront récompensés (uniquement les 3 premiers en Cruiser).

Un système de tickets prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4ème à 8ème) hors cérémonie protocolaire à l'accueil

ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS

EN VOITURE :

Depuis Langres : Suivre A31, sortie Arc sur Tille. Prendre D700 direction Dijon puis la rocade N274 direction Paris. Sortir à Toison d'or puis prendre direction Messigny-et-Vantoux. Suivre panneaux d'indications temporaire jusqu'à la piste.

Depuis Paris : Prendre A6 jusqu'à Pouilly-en-Auxois puis A38 jusqu'à Dijon. Continuer sur la rocade N274 direction Dijon sud puis sortir à Toison d'or. Prendre direction Messigny-et-Vantoux. Suivre panneaux d'indications temporaire jusqu'à la piste.

Depuis Besançon : Prendre A36 puis A39 direction Dijon au niveau de Dole. Prendre la rocade N274 jusqu'à la sortie Toison d'or puis prendre direction Messigny-et-Vantoux. Suivre panneaux d'indications temporaire jusqu'à la piste.

EN TRAIN :

Gare SNCF Dijon (19 min en voiture)

LIEU DE L'ÉPREUVE

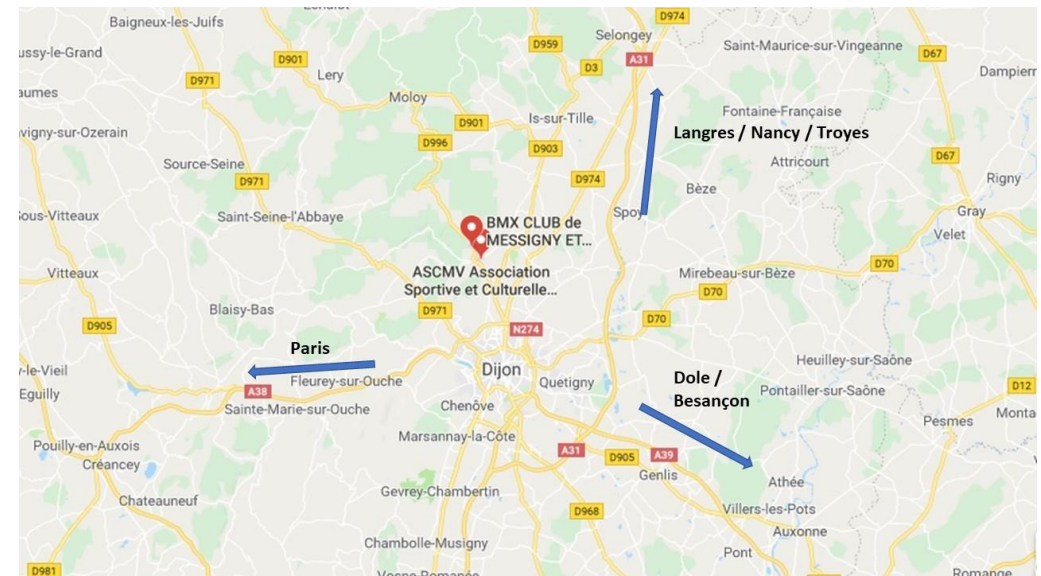
Piste Bernard BONHOMME - Route de Saussy 21380 Messigny-et-Vantoux

VILLES LES PLUS PROCHES

- ▶ **Beaune : 46 km**
- ▶ **Dole : 53 km**
- ▶ **Pouilly en Auxois : 43 km**

PLAN D'ACCÈS

PISTE BERNARD BONHOMME / MESSIGNY-ET-VANTOUX



PARKINGS EMPLACEMENTS

Un parking principal est situé à proximité de la piste comprenant:

- ▶ 1 parking réservé aux officiels
- ▶ 1 parking pilotes et public
- ▶ 1 parking dédié au Camping

Pas de tonnelles pliantes sur le parking. Un emplacement sera dédié près de la zone d'échauffement.

CAMPING ET CARAVANING

Le camping est autorisé uniquement dans la zone dédiée sur le parking principal au tarif de 20 € l'emplacement pour les 2 jours (voir fiche de réservation ci-après).

SÉCURITÉ

Une surveillance sera assurée par les bénévoles du club organisateur. Cependant, le BCMV ne pourra être reconnu responsable des vols ou dégradations qui pourraient être commis sur le parking, la piste ou le parking camping-cars.

ACCÈS PUBLIC SECURITE

Une éventuelle application du plan VIGIPIRATE peut nous imposer des conditions d'accès particulières sur le site, (palpation et ouverture des sacs), nous vous demandons de réserver un accueil chaleureux aux agents de sécurité et être patients.

Nous vous remercions par avance de votre visite. L'équipe du BCMV souhaite bonne chance aux pilotes et un bon séjour aux parents.

ANIMATIONS

Vous trouverez autour de la piste des vendeurs de vélos, accessoires, animations.

RESTAURATION SUR PLACE

Tout au long de ces 2 jours, vous trouverez sur place une restauration.

HÉBERGEMENTS

LISTE DES HÉBERGEMENTS

•
Hôtel Kyriad Prestige Dijon Nord Valmy
Parc Valmy, Impasse aux Charmes
d'Asnières, 21000 Dijon
03 80 70 04 40

Hotel hotelF1 Dijon nord
3 Rue des Ardennes, 21000 Dijon
0 891 70 52 32

Hôtel Restaurant Campanile Dijon Toison
D'Or
ZAC de la Toison d'Or, Allée Alfred Nobel,
21100 Dijon
03 80 74 41 00

B&B HOTEL
Zone village Auto, 1 Rue des Ardennes, 21000
Dijon
0 892 70 75 24

Appart'City Dijon Ahuy
8 Rue des Grandes Varennes, 21121 Ahuy
03 80 59 31 31

Hôtel Balladins Dijon
4 Rue des Ardennes, 21000 Dijon
03 80 78 90 80

Hôtel Première Classe Dijon
6 Rue des Ardennes, 21000 Dijon
03 80 70 12 88

PROCÉDURE

TARIFS

Une zone sera réservée aux tentes, caravanes et camping-car près de la piste et au prix forfaitaire de **20 € pour deux jours**.

Attention : ni raccordement électrique, ni point d'eau sur la zone.

Chaque emplacement sera **délimité**. La réservation prendra effet à réception du règlement.

ZONES COMMUNES

Les personnes qui souhaitent être **placées ensemble** doivent impérativement le signaler en le mentionnant sur le bulletin de réservation. Tous les bulletins et règlements doivent alors être retournés sous le même pli.

Les réservations seront attribuées dans la limite des places disponibles.

Attention : Si pas de réservation, pas d'emplacement.

Des sacs poubelles seront mis à votre disposition, ainsi qu'une benne de collecte.

En raison des risques d'incendie, aucun barbecue à flamme vive et feu de camp ne sera toléré

Les eaux noires et grises ne pourront être vidangées sur place

FICHE DE RÉSERVATION CAMPING

ESPACE CARAVANING

Responsable :

Nom :

Prénom :

E-mail :

Adresse :

Ville :

Je réserve (cocher une ou plusieurs cases) :

CAMPING-CAR emplacement(s) x 20 € = €

TENTE emplacement(s) x 20 € = €

CARAVANE emplacement(s) x 20 € = €

Total : €

Jour d'arrivée prévu : Heure :

Règlement : Chèque bancaire joint à l'ordre de « BCMV »

Envoyez ce document avec le règlement à :

BCMV

Jean Marc BONHOMME

11 grande rue, 21490 CLENAY

Pour tout renseignement : Alexis CLERT

Email : bcmv.bcmv@gmail.com

CONTACTS

ORGANISATEURS

Jean Marc BONHOMME (Président)
Tel : 06 17 84 18 79

Alexis CLERT (Entraîneur)
Tel : 06 71 46 23 93

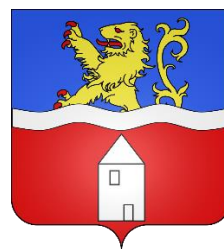
Email de contact : bcmv.bcmv@gmail.com

Site Web : <http://bcmv.fr>

Instagram : [bcmv.bcmv](https://www.instagram.com/bcmv.bcmv)



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS

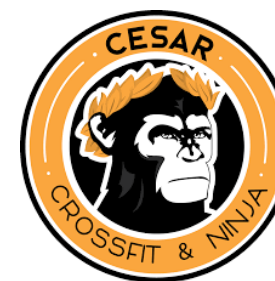


IMPRIMERIE GEORGES PARIS

Crédit Mutuel



ŠKODA





COORDINATEUR BMX

Jonathan NOYANT
j.noyant@ffc.fr
+33.(0)1.81.88.09.36

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
<http://www.ffc.fr>